

Rapport annuel d'activité 2025

ASSOCIATION RÉGIONALE DES FÉDÉRATIONS
DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU
AQUATIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE

*Pêcher * Protéger * Développer*

à notre *Président*
Serge SAVINEAUX
13.05.1950 - 21.07.2025





Sommaire

Les missions et la gouvernance

- 5. Missions
- 6. Gouvernance

La pêche en Centre-Val de Loire

- 8. Chiffres et indicateurs clés
- 10. Grandes dates de l'année

Les ressources

- 12. Ce que la carte de pêche finance
- 13. Bilan et compte de résultat
- 14. Évolution des adhésions

Les partenaires de l'association

- 18. L'agence de l'eau Loire-Bretagne
- 20. La région Centre-Val de Loire

Représenter

- 22. Le conseil économique, social et environnemental

Etudier, protéger & gérer

- 24. Mobilisation face aux pressions
- 25. Webpdpg, un outil au service des fédérations
- 26. Recherche des écrevisses par ADNE
- 28. Les journées techniques régionales dans la Vienne

Promouvoir & développer

- 30. Le Challenge régional
- 31. Géopêche, une cartographie interactive
- 32. Junior Fishing Tours
- 34. Parcours labellisés
- 37. Hébergements qualifiés

Communiquer durablement

- 38. Être au plus proche des pêcheurs
- 39. Des d'actions multiples

Former

- 42. Formation au télépilotage de drone
- 43. Séminaire sur les maladies émergentes



Dominique TINSEAU

*Président de l' Association Régionale
des Fédérations de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique Centre-Val de Loire*

Entre Hommage et Renouveau : La Force des Pêcheurs, un héritage à honoré et un futur à façonner

C'est avec une émotion profonde et un sens aigu des responsabilités que je signe cet éditorial. L'année 2025 restera à jamais marquée par la disparition de Serge SAVINEAUX, qui a présidé notre Association Régionale (AR) avec une passion inébranlable pendant plus de 30 ans !

2025 a été l'année du rebond ! Après un exercice 2024 freiné par une météo pluvieuse, nous avons retrouvé le chemin de la croissance avec une progression nette de +3,51 % de nos effectifs, soit près de 88 000 pêcheurs. Ce dynamisme est particulièrement visible chez les jeunes et les pratiquants occasionnels, avec une hausse remarquable des cartes mineures et journalières.

Cette vitalité s'est illustrée sur le terrain par un record historique : près de 20 000 participants ont été accueillis lors des 1 161 animations organisées en région Centre-Val de Loire.

Le week-end mémorable de juin à Châteauroux, couplant les finales du Junior *Fishing Tour* et le *Fish-In-Street*, a démontré notre capacité à faire de la pêche un sport moderne et fédérateur.

Nos jeunes talents ont d'ailleurs brillé au niveau national, faisant de notre région la mieux représentée sur les podiums.

La modernisation de notre réseau se poursuit également par l'expertise technique et numérique. Nous avons finalisé le projet triennal de recherche de l'écrevisse à pattes blanches par ADNe,

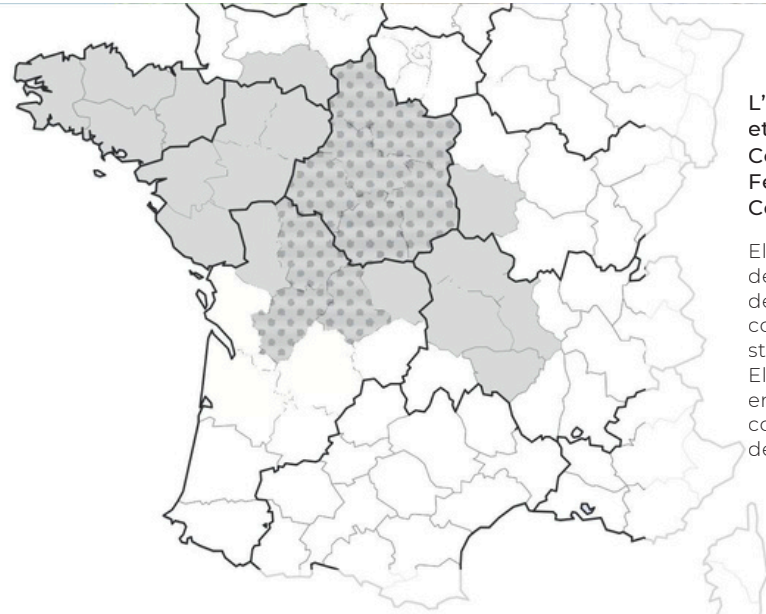
dont les résultats seront partagés très prochainement avec l'ensemble de nos partenaires. Parallèlement, le déploiement opérationnel du WebPDPG et de l'outil Géopêche, qui franchit le cap du million de connexions, assure une modernisation nécessaire de nos outils ! Nos partenariats restent le socle de notre action. Je me félicite de la confiance renouvelée de la Région Centre-Val de Loire, concrétisée par une subvention de 60 000 € et le renouvellement réussi du dispositif CAP'ASSO, sécurisant l'emploi dans nos structures. De même, l'alliance avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne se renforce avec le renouvellement de la convention tripartite avec l'Union de bassin, indispensable pour la protection de notre biodiversité.

À la lecture de ce rapport, vous découvrirez un réseau uni et tourné vers l'avenir. Alors que nous amorçons notre transformation vers le statut de Fédération Régionale, nous restons plus que jamais les sentinelles de nos rivières et les promoteurs d'un loisir d'exception.

Bonne lecture à tous !



MISSIONS & GOUVERNANCE



L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre - Val de Loire regroupe les 6 Fédérations départementales de la région Centre-Val de Loire.

Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation, ainsi que de structuration et d'animation du réseau. Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre-Val de Loire.

Missions

- **Assurer** la coordination entre les structures adhérentes, leur représentation à l'échelon régional et moderniser le réseau associatif.
- **Contribuer** à la protection de la biodiversité aquatique, et en particulier au patrimoine piscicole.
- **Étudier** tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir, assurer une interface technique et politique et œuvrer pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles.
- **Développer** le tourisme pêche en région Centre-Val de Loire, participer à la définition des orientations régionales et promouvoir le loisir pêche.
- **Labelliser** des parcours de pêche adaptés à tous.
- **Mener** des actions d'information, de formation et de communication, favoriser la mutualisation des moyens et réaliser des actions pédagogiques.

Gouvernance

L'association régionale s'appuie sur un Bureau, composé des six présidents des fédérations de la région Centre-Val de Loire, épaulé, des trois membres invités, composant un conseil d'administration, de neuf entités.

Les élections se sont déroulées lors du congrès régional à Vouillé (86), en avril 2022. Les membres sont élus pour cinq ans.

Suite au décès de Serge SAVINEAUX, les membres ont procédé à l'élection du nouveau Président lors du conseil d'administration extraordinaire du 30 septembre 2025. Une minute de silence a été observée en son honneur.

Cycle des élections

ENTRE LE
01/10/2021 ET
LE 31/12/2021



Assemblée générale des AAPPMA

- > Élection des membres du conseil d'administration (CA) de l'association
- > Élection des délégué(s) supplémenteaire(s) à l'AG de la fédération selon effectif
- > Approbation des candidatures pour le CA de la fédération

État des membres actifs de l'année 2021

03/2022



Assemblée générale des FDAAPPMA

- > Élection des membres du conseil d'administration
- > Puis élection du bureau

05/2022



Assemblée générale AFPCVL

- > Élection du bureau
- > Désignation des membres au conseil d'administration de la FNPF

AVANT FIN
09/2022



Assemblée générale FNPF

- > Élection des membres du conseil d'administration (par circonscription)
- > Puis élection du bureau

Le bureau



Président

Dominique TINSEAU
(45) Loiret



Trésorier

Patrick MORICHON
(36) Indre



Secrétaire

Thierry COUVRAY
(28) Eure-et-Loir



Vice-président

Dominique RIBREAU
(37) Indre-et-Loire



Trésorier adjoint

Thierry VALLEE
(18) Cher



Secrétaire adjoint

Jean-Claude TEVENOT
(41) Loir-et-Cher

Le conseil d'administration

Yves MORINET
Thierry VALLEE
Thierry COUVRAY
Jacques GOUPIL
Jean-Claude GRALL
Patrick LEGER
Jean-Marc TAUPIN

Patrick MORICHON
Dominique CHANTEBEL
Didier CORBY
Jean-Claude TEVENOT
Dominique TINSEAU
Thierry GAUTHIER
Daniel FROT

Jean-Michel GRIGNON
Philippe COURTIN
Bruno VINCENTEAU
Francis BAILLY
Jean ANTIIGNY
Patrick THEBAULT



Julien PROSPER
Directeur

Rôle des représentations régionales au sein des instances nationales et interrégionale

La présence active des représentants de la région Centre-Val de Loire au sein des instances nationales et interrégionales constitue un levier essentiel pour défendre les enjeux de notre territoire. Ces mandats permettent de porter la voix des pêcheurs, de contribuer aux orientations stratégiques de la pêche de loisir et de renforcer la cohérence des actions menées à l'échelle régionale.

Les élus régionaux engagés dans ces instances jouent un rôle déterminant dans :

- la représentation des fédérations de la région,
- la participation aux groupes de travail nationaux (technique, communication, développement du loisir pêche) et aux orientations nationales,
- la défense des enjeux régionaux, notamment sur les espèces piscicoles dont les migrateurs, la continuité écologique ou encore sur le développement du loisir pêche et la réciprocité,
- la valorisation des actions menées dans le Centre-Val de Loire,
- l'apport d'expertise locale dans les décisions nationales.



Fédération Nationale de la Pêche en France

Dominique TÏNSEAU

Loiret
Conseil d'administration
Bureau

Commissions permanentes
Développement du Loisir Pêche (DLP)
Communication

Thierry COUVRAY

Eure-et-Loir
Conseil d'administration

Commissions permanentes
Technique

Syndicat Nationale des Structures Associatives de la pêche de loisir



Patrick LEGER

Indre
Trésorier adjoint

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Secrétaire adjoint

Avec la carte de pêche InterFédérale 2025, pêchez plus loin ...

Entente Halieutique du Grand Ouest

CHI

La carte de pêche InterFédérale à 112 € permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocales des 91 départements adhérents

Pour plus d'informations, consultez notre site web

Entente Halieutique du Grand Ouest

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Vice-président

Dominique TÏNSEAU

Loiret
Secrétaire

Christian STÉPHAN

Cher
Membre



88 174 pêcheurs
 85 246 **+3,5 %**

dont : **218**
 pêcheurs amateurs aux
 engins et aux filets

21 466 jeunes de moins
 de 18 ans
 18 288 **+17,5 %**

6 952 femmes
 6 560 **+6 %**

11 000 km
 de parcours de pêche

2 200 ha
 de plans d'eau

1 011
1 161
 animations

13 876
19 292
 participants

14
 animateurs



Une adhésion
100 %
 en ligne

42 % commandes directes internautes

58 % commandes auprès des
 dépositaires (revendeurs ou AAPPMA)

Indicateurs clés

L'impact économique de la pêche associative de loisir en Centre-Val de Loire dépasse les

296 EUROS

Montant dépensé par un pêcheur en 2021.

34 MILLIONS D'EUROS

IMPACT
DIRECT
24 M€

adhésions, achat de matériel et moniteurs,

IMPACT
INDIRECT
14 M€

déplacements, restauration, hébergements, activités de loisirs

Les pêcheurs originaires du Centre-Val de Loire dépendent en moyenne 257 euros contre 378 euros lorsqu'ils sont extérieurs à la région.

1,95
JOUR
durée moyenne du séjour

1,5 %
NUITÉES
REGIONALES

21 473
PÊCHEURS
EXTRARÉGIONNAUX

4 024
répondants à l'enquête menée par le cabinet Alliances

Source : cabinet Alliances * 2022

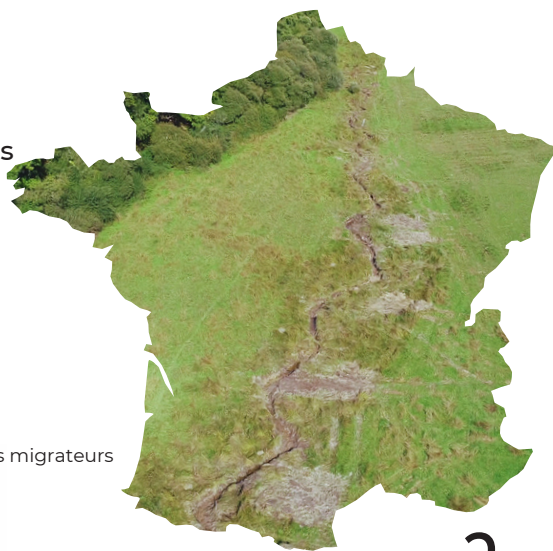
9 

fédérations départementales de pêche adhérentes

1

association migrateur

LOGRAMI : Loire grands migrateurs



200

associations agréées de pêche

2 000

bénévoles

41

salariés

2

unions de bassin

Loire-Bretagne
Seine-Normandie

26

Hébergements qualifiés répertoriés sur Generationpeche.fr

76

Parcours labellisés ou en cours de labellisation

6

Véhicules d'animation pédagogique territoriale

3

Maisons Pêche Nature

GRANDES DATES *de l'année*

Rencontre avec la
Vice-Présidente de la
région Centre-Val de Loire
Mme GLOANEC-MORIN
Membre de la Commission Transition
écologique, Biodiversité, Air, Eau



Formation télépilotage de drone
Romorantin (41)

Conférence de bassin
Orléans (45)

Ouverture de la pêche
en 1ère catégorie

Congrès régional
La Châtre (36)

Formation "maladies émergentes"
Blois (41)

Lancement des **vidéos**
Centre-Val de Loire destination pêche

- Indre-et-Loire
- Eure-et-Loir

Séminaire AR/UB
Région Auvergne - Rhône-Alpes

Ouverture de la pêche en 2e catégorie

Conseil d'administration
Mars

Avril

Janvier/février



Article NR
Assises régionales
Police pêche

Journées techniques nationales
Paris (75)

COP Région Centre-Val-de-Loire

Intervention BPJEPS
MFR CHaingy (45)

Réunion de Bureau
Comité technique ARB

Mai/juin

Foire de Tours

Comité régional de la biodiversité
Orléans (45)

Réunions de pôles :

- administratif
- communication

Journées dépositaires

Festival de la pêche de loisir
Nantes (44)

Finales régionales
Junior Fishing Tours
Châteauroux (36)





Session de formation Habilitation
BE manœuvre
Blois (41)

Rencontre avec
M. le ministre Mathieu LEFEVRE
Amboise (37)

Challenge régional
Finale Float-Tube
Margon (28)

Novembre

DREAL
Travaux sur les zones vulnérables
Schéma régional des carrières

Commande groupée
Dépliants départementaux

Labellisation des parcours
Indre-et-Loire
Rillé (37)
Epeigné-les-Bois (37)
Villeloïn-Coulangé (37)

Octobre



Septembre

**Finales nationales
Juniors fishing Tours**
Douy (28)

Fête de la Sange
Sully-sur-Loire (45)

Prises de vues vidéo
Sarthe (72)

Montage vidéo ADNe écrevisses

Passage au Festival de Loire
Rencontre avec Maître BERGER
Avocat Loiret (45)

Conseil d'administration



Décembre

Conseil d'administration

Bilan des conventions
Agence de l'eau
Loire-Bretagne
Crédit Mutuel du Centre
Electricité de France

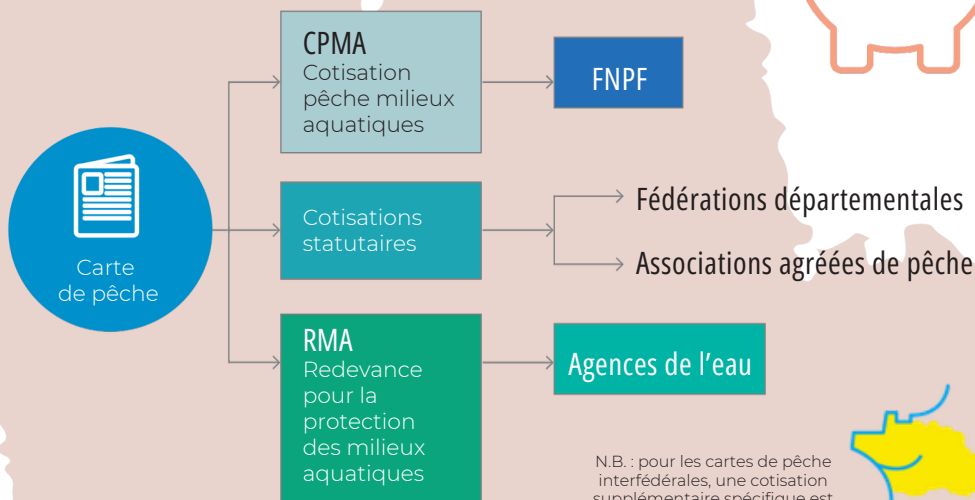
Signature du **CAP ASSO**
M. le Vice-Président
David JACQUET
Orléans (45)



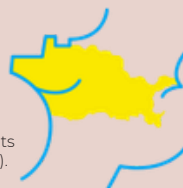
RESSOURCES

Ce que la carte de pêche *finance*

Répartition des cotisations de la carte de pêche



N.B.: pour les cartes de pêche interfédérales, une cotisation supplémentaire spécifique est prélevée au profit des groupements réciprocaires (CHI/EHGO/URNE).



ENTENTE HALIEUTIQUE
DU GRAND OUEST

Bilan et compte de résultat

Bilan (en euros)

Actif	2025	2024	Passif	2025	2024
Actif immobilisé	775	4 805	Capitaux propres	70 114	72 470
Actif circulant	157 941	142 552	Prov. risques et charges	5 000	5 000
			Dettes	83 602	69 887
Total général	158 716	147 357	Total général	158 716	147 357

Compte de résultat (en euros)

Charges	2025	2024	Produits	2025	2024
Charges cour. exploitation	39 528	78 007	Prestation de services	8 544	8 892
Achats ext. et aides fin.	172 682	231 387	Subventions reçues	133 100	209 921
Charges financières	0	0	Cotisations	9 000	3 000
Charges exceptionnelles	0	0	Autres produits	146 206	165 214
Dotations amortissements	1 262	1 490	Reprises sur amort.	0	0
			Intérêts	504	430
Total général	299 710	390 397	Total général	297 354	387 456

Vérificateurs aux comptes

L'exercice 2025 présente les résultats suivants :

- produits : 297 354,00 euros
- charges : 299 710,00 euros.

Soit un résultat négatif de 2 356,00 euros.

À la fin de l'exercice, les avoirs financiers et produits à percevoir s'élèvent à 85 561,00 euros qui se répartissent de la façon suivante :

- Part sociale Crédit Mutuel : 15,00 euros
- Livret Partenaire Association : 30 464,00 euros
- Compte courant Crédit Mutuel : 38 082,00 euros
- Produits à recevoir : 17 000,00 euros

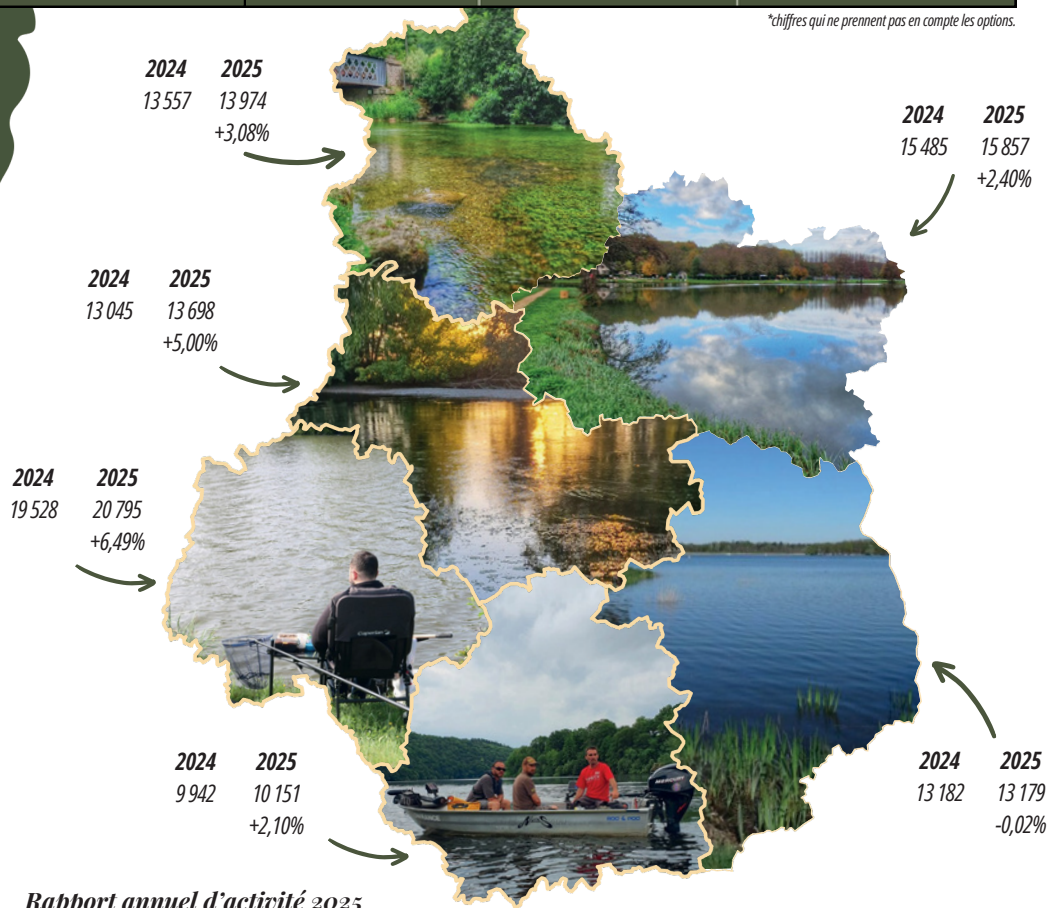
À l'issue de cette vérification, les pièces, documents et livres comptables ne traduisent aucun élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes présentés. Après avoir constaté la très bonne tenue de la comptabilité, nous tenons à féliciter le trésorier régional pour sa bonne gestion et vous invitons à lui donner quitus pour l'exercice 2025.

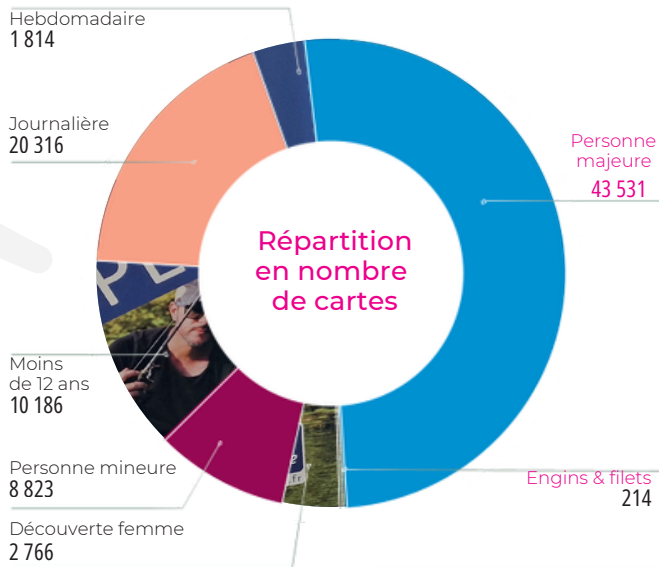
Evolution des *adhésions*

FÉDÉRATION	Carte Interfédérale EHGO			Personne majeure / Interfédérale			Cotisation cartes "femme"			Cotisation pers. Mineure		
	2024	2025	Var.	2024	2025	Var.	2024	2025	Var.	2024	2025	Var.
Cher	3 928	3 879	-1.25%	2 768	2 897	+4.66%	472	490	+3.81%	1 244	1 281	+2.97%
Eure-et-Loir	3 288	3 345	+1.73%	2 604	2 785	+6.95%	365	338	-7.40%	1 344	1 347	+0.22%
Indre	3 573	3 568	-0.14%	1 885	2 033	+7.85%	401	396	-1.25%	1 029	1 020	-0.87%
Indre-et-Loire	4 969	4 995	+0.52%	4 852	5 483	+13.00%	565	613	+8.50%	2 010	2 181	+8.51%
Loir-et-Cher	3 602	3 630	+0.78%	2 688	2 936	+9.23%	438	427	-2.51%	1 397	1 438	+2.93%
Loiret	4 404	4 327	-1.75%	3 196	3 653	+14.30%	474	502	+5.91%	1 442	1 556	+7.91%
TOTAL CVL	23 764	23 744	-0.08%	17 993	19 787	+9.97%	2 715	2 766	+1.88%	8 466	8 823	+4.22%

Carte Découverte -12 ans			Carte Hebdomadaire			Carte Journalière			TOTAL		
2024	2025	Var.	2024	2025	Var.	2024	2025	Var.	2024	2025	Var.
1 765	1 764	-0.06%	277	222	-19.86%	2 592	2 646	+2.08%	13 182	13 179	-0.02%
1 907	1 871	-1.89%	214	201	-6.07%	3 693	4 087	+10.67%	13 557	13 974	+3.08%
1 035	1 032	-0.29%	219	254	+15.98%	1 701	1 838	+8.05%	9 942	10 151	+2.10%
2 038	2 195	+7.70%	476	477	+0.21%	4 254	4 746	+11.57%	19 528	20 795	+6.49%
1 444	1 600	+10.80%	284	309	+8.80%	3 014	3 310	+9.82%	13 045	13 698	+5.01%
1 633	1 724	+5.57%	325	351	+8.00%	3 718	3 689	-0.78%	15 485	15 857	+2.40%
9 822	10 186	+3.71%	1 795	1 814	+1.06%	18 972	20 316	+7.08%	84 739	87 654	+3.44%

*chiffres qui ne prennent pas en compte les options.





En intégrant l'option EHGO et les autres options.

88 174
2025

85 246
2024

90 082
2023

91 711
2022

L'analyse des adhésions en cartes de pêche pour la saison 2025 révèle une dynamique très positive en Centre-Val de Loire, avec une progression globale de +3,44%. Tout d'abord, les cartes majeures et interfédérales progressent légèrement, passant de 42 753 à 43 531 cartes, portées par la hausse des cartes Personne majeure (+795). La carte journalière s'impose comme le moteur principal de la croissance, avec 20 316 cartes vendues, soit +1 344 unités (+7,08%). Une hausse particulièrement marquée en Indre-et-Loire (+492) et en Eure-et-Loir (+394). En ce qui concerne les cartes femmes, le nombre est en légère progression, passant de 2 715 en 2024 à 2 766 en 2025 (+1,88%). Par ailleurs, le nombre de cartes de pêche pour les personnes mineures a augmenté de manière significative, passant de 8 466 à 8 823 en 2025 (+4,22%), et les cartes Découverte -12 ans atteignent 10 186 (+3,71%). Cette hausse laisse penser à un intérêt croissant des jeunes pour la pêche, probablement encouragé par le développement des pôles animation des fédérations. Enfin, l'Indre-et-Loire confirme sa position de premier département régional avec 20 795 cartes (+6,49%), suivi du Loiret (15 857) et d'Eure-et-Loir (13 974).

Cotisation pêche milieux aquatiques

Grandes lignes de la répartition budgétaire de la FNPF*

22,6 M€

12,1 M€
d'aide à l'emploi dans les fédérations départementales
370 postes aidés au sein de 94 fédérations

4,8 M€
d'aide aux fédérations départementales et aux associations migrateurs

pour la réalisation d'actions sur les milieux, la biodiversité et de développement du loisir pêche

4,6 M€
pour missions nationales :

- Communication nationale
- Gestion des cartes de pêche (CPMA et site cartedepeche.fr)
- Représentation nationale
- Coordination et soutien des structures
- Fondation des pêcheurs

0,5 M€
d'aide à la structuration des unions de bassin et des associations régionales

0,6 M€
d'aide à la structuration des associations migrateurs

* Apparaissent sur ce schéma uniquement les grandes masses budgétaires



LES PARTENAIRES

Opérateurs de l'État et des collectivités

- Agences de l'eau Loire-Bretagne
- Office français de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Région Centre-Val de Loire

Organismes de formation

- France survol
- Secoprev
- Apave
- Santé poissons sauvages

Fédération française des pêches sportives

Entreprises

- Electricité de France, délégation Centre-Val de Loire
- Crédit-Mutuel du Centre
- ISF Imprimerie
- Galaxy imprimerie

Association

- France Nature Environnement

Fondation

- Fondation des pêcheurs

Cinéaste

- Anne-Cécile Monnier

Influenceurs

- Sébastien Spring
- Timéo Saussaye





Électricité de France

La convention de partenariat entre Edf et l'Afpcvl vise à affirmer la coopération la plus large possible en faveur de l'information, l'animation, la communication et la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Pour Edf, l'objectif est d'accompagner notre association lors de nos manifestations telles que les *Junior Fishing Tours* ou la finale régionale *float-tube*. Cette relation de proximité offre également une possibilité d'échanger sur des thématiques communes.

Crédit Mutuel du Centre

Au-delà de son fonctionnement de banque, partenaire de l'économie locale et régionale, le Crédit Mutuel du Centre est aussi une entreprise engagée au plan social de par son attachement aux valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des personnes. Ce soutien affiché nous permet de mener de nombreux projets locaux de développement du loisir pêche sur le territoire. Une coopération de qualité qui dure depuis maintenant 10 ans et se traduit :

- la création et diffusion de supports de communication, lors des ouvertures,
- l'accompagnement des événements régionaux,
- le soutien aux actions de valorisation du sport Pêche, comme le challenge régional *float-tube*.



L'AFPCVL et l'agence de l'eau une histoire qui repart

Depuis plus de 10 ans, l'association régionale développe des liens étroits avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et les programmes d'action se succèdent, entre confiance et efficacité. En 2016, avec l'évolution des structures infranationales, la convention est devenue tripartite avec l'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne (UFBLB).

Une nouvelle convention tripartite a été signée en 2025 pour les années 2025, 2026 et 2027. Elle formalise les relations entre les structures afin de développer des actions de sensibilisation, de promouvoir la politique de l'eau à l'échelle du bassin et de susciter la participation des citoyens et des acteurs du monde de la pêche aux politiques publiques.

Les actions menées dans le cadre de la convention en 2025 représentent un budget total de 74 760 €, financé à un peu moins de 50 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, soit 34 370 €. Ces moyens ont permis d'organiser les Journées Techniques Régionales (JTR) à Poitiers, de publier les bulletins Au fil de l'eau, et de produire une vidéo sur les écrevisses à pattes blanches par ADN environnemental (plus de 4 k vues). L'association a également été présente sur de nombreuses manifestations, comme à la Foire de Tours, au Festival de la Pêche de Nantes et à la Fête de la Sauge, ainsi qu'après de 6 dépositaires en région. Un nouveau jeu pédagogique sur les zonations piscicoles a également été lancé sur afpcvl-jeux.fr.

UNE INQUIÉTUDE CHEZ LES PÊCHEURS **ÉTAT DES LIEUX 2025**

105 k€

d'aide sur 3 ans !

Des pressions toujours trop fortes

Les obstacles à l'écoulement, les recalibrages anciens, les pollutions diffuses agricoles et les prélèvements d'eau continuent de dégrader les habitats. Certaines zones restent particulièrement critiques. Sur le littoral, l'eutrophisation persiste, et l'estuaire de la Loire demeure l'un des milieux les plus dégradés du bassin. Dans de nombreux domaines, les retards ne cessent de s'accumuler. C'est le cas, entre autre, pour la restauration de la continuité écologique et des ouvrages identifiés comme prioritaires depuis 2006. Le changement climatique accélère la dégradation. Moins de recharge des nappes, étiages plus sévères, eaux plus chaudes : les milieux aquatiques subissent de plein fouet les effets du climat. Pour les espèces piscicoles, cela signifie moins d'oxygène, moins d'habitats, et potentiellement plus de mortalités.

Cet état des lieux confirme l'urgence d'agir sur les leviers connus :

- restaurer les continuités écologiques,
- restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques,
- réduire les pollutions diffuses,
- préserver les débits,
- renforcer la résilience des milieux face au changement climatique.

Dans le détail, seuls 21 % des cours d'eau atteignent un bon état écologique. Les années 2021-2023, marquées par des sécheresses sévères, ont réduit les débits, échauffé les eaux et perturbé les habitats. Les peuplements piscicoles montrent une certaine résilience, mais les conditions hydrologiques dégradées pèsent lourdement sur les espèces les plus sensibles. Si l'état chimique des rivières s'améliore globalement, les plans d'eau s'effondrent : 45 % seulement en bon état, contre 85 % auparavant. La cause est claire : la détection accrue de polluants persistants comme le mercure ou le PFOS dans les organismes vivants. Les nappes, essentielles pour soutenir les débits d'étiage, voient leur état chimique et quantitatif se dégrader. Moins d'eau, plus de nitrates et de pesticides : un cocktail qui fragilise durablement les rivières.



Comité de bassin Loire-Bretagne

Des questions et une stratégie Climat

Notre association est impliquée au comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, où son représentant participe à de nombreuses commissions pour défendre les pêcheurs, l'eau et les milieux aquatiques. En 2025, trois sessions marquantes se sont tenues à Limoges (mars) et Orléans (juillet et décembre), jalonnant une année dense sur les enjeux de financement, de gouvernance et d'état des milieux aquatiques. Face à l'aggravation du dérèglement climatique et à la dégradation continue des masses d'eau, les décisions prises ont posé les bases du futur Sdage 2028-2033.

Un financement de l'eau structurellement insuffisant

La politique de l'eau représente 23,4 Md€ de dépenses annuelles en France, mais le grand cycle de l'eau (protection des milieux, partage de la ressource) ne reçoit que 1,9 Md€/an pour 13 Md€ de besoins identifiés. Ce sous-financement chronique est jugé incompatible avec l'objectif de doubler les masses d'eau en bon état d'ici 2027.

Les redevances de l'agence sous pression

Le comité a fermement rejeté le prélèvement gouvernemental de 11,3 M€ sur les ressources de l'agence et demandé la révision des ponctions prévues en 2026 et 2027. Il a rappelé que le bassin Loire-Bretagne, le plus grand de France, demeure le moins bien doté financièrement, au détriment de la capacité d'action sur le terrain, notamment des structures associatives de la pêche de loisir.

Une stratégie climat à l'horizon 2050

Le comité a adopté une feuille de route climatique fondée sur cinq principes (action à la source, analyse systémique, objectifs multiples, évolution des modèles de gestion, renforcement du réseau d'acteurs). Elle prépare le futur Sdage 2028-2033 face aux tendances déjà observées : hausse des températures, baisse des débits, étiages plus sévères.

Les fédérations de pêche ont salué cette stratégie et revendiqué leur pleine association à sa mise en œuvre, en tant qu'acteurs de terrain engagés dans la restauration et la surveillance des milieux aquatiques.

Jeux pédagogiques sur l'eau, la pêche et les milieux aquatiques | Fédération de la Pêche Centre

Découvrez des jeux pédagogiques autour de l'eau, de la pêche et des milieux aquatiques proposés par la Fédération de la Pêche du Centre. Apprendre en s'amusant, pour petits et grands.

afpcvl-jeux.fr



Nouveau jeu sur afpcvl-jeux.fr - Les zonations piscicoles

En 2025, nous avons lancé un jeu gratuit, pédagogique et interactif dédié aux zonations piscicoles, les territoires aquatiques qui structurent les rivières et déterminent la présence des espèces. Accessible à tous (animateurs, enseignants, pêcheurs), il aborde de façon ludique la continuité écologique, les besoins des espèces et l'impact humain sur les milieux aquatiques. Un système de progression motivant accompagne l'apprentissage.

Utilisable en animation scolaire, atelier associatif ou formation, il est disponible dès maintenant sur



La pêche de loisir en région, des rencontres prometteuses.

Au premier trimestre 2025, notre association a eu l'opportunité d'échanger avec Madame GLOANEC-MORIN, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire en charge du tourisme. Cette rencontre, à laquelle participait Serge SAVINEAUX, alors Président de l'association régionale, s'est déroulée dans un climat particulièrement constructif et chaleureux. Madame GLOANEC-MORIN s'est montrée très positive et encourageante face aux actions menées par notre réseau. Sensible aux enjeux du développement du loisir pêche et du tourisme halieutique en région, elle a réaffirmé son soutien aux structures associatives de la pêche de loisir et sa volonté d'accompagner nos projets. « C'est un soutien important pour nos structures. »

Ces discussions contribuent à consolider le partenariat financier annuel avec la Région, réduit à 60 000 € pour 2025, répartis sur deux volets complémentaires :

- 30 000 €, volet technique avec l'outil WEBPDPG (Nanogis), au service des six fédérations départementales pour la gestion et la valorisation des données piscicoles.
- 30 000 €, volet tourisme avec le soutien aux actions de promotion du loisir pêche, Géopêche, Fish-and-You, vidéos, spot TV France 3 et dépliants départementaux.



Renouvellement du CAP ASSO pour l'association régionale

Qu'est-ce que le CAP'Asso ?

Le CAP'Asso est un dispositif régional d'aide directe à l'emploi associatif, porté par la Région Centre-Val de Loire. Il permet la création ou la consolidation de postes pérennes au sein des associations, dans une logique de professionnalisation du tissu associatif régional et de sécurisation de la fonction employeur.

Ce qu'elle représente pour l'AFPCVL

Pour l'AFPCVL, le CAP'Asso assure la viabilité du poste de responsable régional, cheville ouvrière du fonctionnement de la structure. Sans ce soutien, la capacité de l'association à remplir ses missions serait significativement réduite.

Concrètement, ce poste permet :

- la coordination et l'animation du réseau des fédérations départementales,
- la mise en œuvre de projets structurants en faveur de la protection des milieux aquatiques,
- le développement du tourisme pêche en Centre-Val de Loire,
- la réalisation d'actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du grand public.

Pourquoi renouveler ?

Le renouvellement de cette convention, signée en présence de David JACQUET, 6e Vice-président de la Région délégué à l'Économie, et de Dominique TINSEAU, Président de l'AFPCVL, a confirmé la pertinence du partenariat entre la Région et notre association. Son renouvellement s'inscrit dans la continuité de cet engagement mutuel et dans la volonté partagée de renforcer durablement l'action associative régionale au service des pêcheurs et de la préservation des milieux naturels.

8
CAP ASSO
obtenus

260 k€
d'aide à l'emploi
associatif
sur 3 ans

Zoom sur les rencontres avec l'Etat.

DIALOGUE INSTITUTIONNEL : RENCONTRES AVEC LA DREAL, L'OFB ET LA PRÉFÈTE DE RÉGION

L'association régionale a eu l'occasion, au cours de l'année 2025, de porter les préoccupations des fédérations de pêche auprès de plusieurs interlocuteurs institutionnels de premier plan : le directeur adjoint de la DREAL Centre-Val de Loire, M. Lewis, Jean-Noël Rieffel, directeur régional de l'Office Français de la Biodiversité, et la Préfète de région, rencontrée lors de la Fête de la Sange à Sully-sur-Loire.

Sur le **moratoire anguille**, les fédérations ont rappelé leur attachement à cette espèce emblématique tout en insistant sur la nécessité d'une approche globale et équitable. Si une interdiction de la pêche de loisir venait à être prononcée, il serait inacceptable que les pêcheurs professionnels — notamment dans les estuaires, ne soient pas soumis aux mêmes restrictions. Les actions douanières coordonnées contre le braconnage ont également été évoquées comme un levier insuffisamment mobilisé. Jean-Noël Rieffel a confirmé le caractère extrêmement préoccupant de l'état de conservation de l'espèce, tout en rappelant la position de l'OFB : " toutes les sources de mortalité doivent être traitées de manière cohérente, sans faire peser l'effort de protection sur les seuls pêcheurs de loisir. " Du côté de la DREAL, la réponse a été sans ambiguïté : sur ce dossier, les marges de manœuvre de l'échelon régional de l'État sont limitées. " Ce sont les préfets de département qui disposent du pouvoir réglementaire, et c'est donc à ce niveau que les fédérations devront concentrer leurs démarches. "

Sur les **études HMUC** et la coordination avec les agriculteurs, les fédérations ont exprimé leur incompréhension face au manque de concertation sur les usages de l'eau et la préservation des milieux aquatiques. Elles se sont déclarées favorables à une approche concertée, à condition que les engagements soient réciproques et les actions concrètes. Là encore, le même constat s'est imposé : la DREAL accompagne et cadre, mais c'est à l'échelon départemental que se jouent les arbitrages réels entre usages agricoles et préservation des milieux.

Ces échanges, s'ils n'ont pas débouché sur des engagements formels, ont permis de clarifier les niveaux de responsabilité et d'identifier les bons interlocuteurs. **Ils confirment la nécessité pour les fédérations de renforcer leurs relations avec chaque préfecture départementale, là où les décisions se prennent réellement.**

SE DOTER D'UN APPUI JURIDIQUE : LE RAPPROCHEMENT AVEC MAÎTRE BENOÎT BERGER



Face à la multiplication des contentieux environnementaux : pollutions, conflits d'usage, cartographie des cours d'eau, arrêtés sécheresse, débits minimums, l'association régionale s'est rapprochée de Maître Benoît Berger, avocat au barreau d'Orléans, à la tête d'un cabinet généraliste couvrant notamment le droit civil, pénal et le droit de la chasse. Déjà partenaire de la Fédération du Loiret sur plusieurs dossiers de pollution, il interviendra en 2026 lors premières assises juridiques nationales, dédiée aux préjudices environnementaux, en s'appuyant sur des cas concrets. L'objectif : mieux armer les fédérations pour défendre les milieux aquatiques, tout en privilégiant le dialogue avant toute voie contentieuse.





REPRESENTER

Comité de bassin

Bruno Bordeaux (45) Loiret

Commission Finances et Programmation

Bruno Bordeaux (45) Loiret

Commission Planification

Bruno Bordeaux (45) Loiret

Commission Milieu naturel

Bruno Bordeaux (45) Loiret

Conseil économique, social et environnemental de la Région Centre -Val de Loire

Thierry Gauthier (45) Loiret

Agence régionale de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de labellisation

Jean-Marc Taupin (FD36) Indre

Charles DeDoncker (FD41) Loir-et-Cher

Sylvère Schricke(FD45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Zoom sur le Ceser

Assemblée consultative de la Région, cette instance est composée de 100 conseillères et conseillers, issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région. D'horizons et de profils différents, ces femmes et ces hommes bâtissent ensemble des propositions et des avis qui sont le reflet d'une position commune sur des sujets intéressants le territoire régional. Thierry Gauthier (45) a été désigné en mai 2022, pour intégrer le Ceser et éclairer, par son analyse et ses préconisations, le Conseil régional Centre-Val de Loire sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et plus particulièrement sur l'eau et les milieux aquatiques.



La menace sur les CESER et la mobilisation de l'AFPCVL !

Une première tentative de suppression

Mars 2025 – La commission spéciale vote la suppression

- Les CESER font partie des instances supprimées lors de l'examen par les députés, en commission spéciale, du projet de loi de simplification de la vie économique, dont le texte a été adopté le 27 mars 2025. Cette décision provoque une vive mobilisation des acteurs de la société civile, des présidents de région, des organisations syndicales et des corps intermédiaires de toute nature.

Avril 2025 – L'Assemblée nationale rétablit les CESER en séance publique

- Après de longs débats parfois houleux, les députés ont adopté, le 10 avril 2025 en séance publique, une série d'amendements visant à préserver les CESER. Avec le soutien affiché du gouvernement et contre l'avis du rapporteur, 123 députés ont voté en faveur du rétablissement des CESER et 86 se sont exprimés contre. Pas moins de douze amendements sont venus à leur rescousse.

Juin 2025 – Adoption en séance publique

- Les députés ont adopté solennellement, le 17 juin 2025, le projet de loi de simplification de la vie économique par 275 votes pour, 252 contre et 21 abstentions, ouvrant la voie à la réunion d'une Commission mixte paritaire.

Le dénouement actuel : les CESER rendus facultatifs (janvier 2026)


L'épilogue s'avère préoccupant. La Commission mixte paritaire du 20 janvier 2026 a décidé de rendre facultatifs les CESER, laissant aux exécutifs régionaux le soin de décider d'installer ou non cette instance consultative. La règle retenue est la suivante : « À la demande du président du conseil régional, ce dernier peut délibérer pour instituer un conseil économique, social et environnemental régional. » Cette disposition va à l'encontre du vote de l'Assemblée nationale du 10 avril 2025, qui s'était prononcée en faveur de leur maintien. Elle a par ailleurs été ajoutée en fin de parcours parlementaire, alors même qu'aucun des deux textes soumis à la CMP ne contenait d'élément sur l'avenir des CESER.

Le positionnement de l'AFPCVL : un soutien affirmé et argumenté

Pour de nombreux acteurs, rendre le CESER facultatif équivaut à le supprimer à terme : rendre le CESER facultatif, c'est le rendre dépendant des alternances et des majorités régionales, au risque de son instrumentalisation ou de sa suppression à chaque changement de couleur politique. Le vote définitif en séance publique de l'Assemblée et du Sénat, initialement prévu début 2026, a été reporté par la Conférence des Présidents de l'Assemblée nationale, décision prise le 27 janvier, après les élections municipales. La situation reste donc en suspens à ce jour.

Dès le 30 mars 2025, au lendemain du vote en commission spéciale, l'association a publié un communiqué de presse affirmant son attachement au CESER. Membre depuis 2012 et représentante de 90 000 pêcheurs, elle y a contribué activement, notamment sur la gestion de l'eau et la sobriété, et considère cette instance comme un pilier de la démocratie territoriale et de la co-construction des politiques environnementales.

Le communiqué rejette explicitement l'argument de la simplification : le CESER ne génère aucune complexité pour les citoyens, et sa disparition affaiblirait les processus démocratiques locaux.



ÉTUDIER, PROTÉGER & GÉRER

Face aux pressions, *la pêche associative reste mobilisée*

communes classées
en zone vulnérable.

+8

La révision des zones vulnérables, pilotée tous les quatre ans par le préfet coordonnateur de bassin, est suivie avec attention par les fédérations de pêche. En effet, les pollutions diffuses d'origine agricole, nitrates, phosphore, pesticides, constituent l'une des premières causes de dégradation des milieux aquatiques et d'altération du peuplement piscicole. Le prochain arrêté préfectoral sera applicable au 1er septembre 2026. L'outil GRIST assure le suivi des dérogations dans les zones d'action renforcée, secteurs où les pressions sont les plus intenses. Nous portons une position claire : le passage souhaité par certains acteurs agricoles de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats ne doit pas se traduire par un relâchement des contraintes environnementales, mais au contraire par une responsabilisation accrue sur la qualité des eaux restituées aux milieux naturels.

Plus globalement, en 2025, nous avons maintenu une vigilance constante et déterminée face aux pressions croissantes exercées sur les politiques environnementales. Dans un contexte national marqué par des débats législatifs autour de la simplification des normes agricoles, notre réseau a rappelé avec force que la protection des milieux aquatiques n'est pas une contrainte administrative mais une nécessité écologique.

Les discussions autour des retenues de substitution, de l'usage de l'eau en période d'étiage et de la remise en cause de certaines zones humides sont nécessaires pour limiter les impacts sur les cours d'eau. Pour nous, chaque zone humide drainée, chaque berge artificialisée, chaque débit réservé non respecté, c'est une perte irréversible de biodiversité aquatique.

Pour finir, nous avons rappelé à plusieurs reprises notre soutien sans ambiguïté aux établissements publics garants de cette surveillance, notamment l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dont certaines missions font l'objet de remises en cause injustifiées. Les structures associatives de la pêche de loisir sont des alliées naturelles et historiques :
P gardes-pêche particuliers, techniciens et bénévoles constituent un réseau de terrain irremplaçable pour la connaissance et la surveillance des milieux.

Un outil qui s'affine au fil des usages

Le déploiement du WEBPDPG et du Géoportail régional poursuit sa structuration, soutenu par un financement régional renouvelé chaque année. Depuis la signature du contrat avec Nanogis en janvier 2023, pour une durée de cinq ans, la phase opérationnelle est bien engagée et les fédérations s'en sont progressivement emparées comme d'un outil de référence. Dans ce cadre, elles sont quotidiennement sollicitées afin de partager leurs retours d'usage, d'identifier les difficultés rencontrées et de préciser les indicateurs réellement mobilisés dans leurs analyses. Le Webpdpdg un outil technique qui correspond aux réalités du terrain. Plusieurs évolutions fonctionnelles sont en cours de finalisation. L'intégration des arrêtés frayères engagée en 2025, afin d'assurer une meilleure cohérence réglementaire dans les diagnostics piscicoles. se finalise, et la couche cartographique à transmettre à Nanogis sera intégrée prochainement. Par ailleurs, une case à cocher « présence / absence » pour les écrevisses à pattes blanches est en discussion : les données issues des campagnes ADNe pourront ainsi être intégrées directement dans le Webpdpdg, consolidant la cohérence entre les programmes de suivi et l'outil de gestion. Pour finir, Nanogis a développé un outil de signalement et de demande, destiné à fluidifier les interactions entre les fédérations départementales

Quant au Géoportail régional, il s'enrichit de nouvelles fonctionnalités notables. L'accès direct aux stations de pêche et aux données de thermie renforce considérablement la capacité d'analyse territoriale des équipes techniques. L'interface permet désormais de visualiser l'évolution du nombre de stations suivies entre 2010 et 2025, un indicateur précieux pour apprécier la dynamique du réseau de suivi et identifier les zones nécessitant un renforcement de l'effort de surveillance. En quelques clics, le Géoportail peut également fournir une actualisation de la répartition des espèces, répondant par exemple aux exigences de la liste rouge des espèces menacées.

Livre rouge *Un chantier scientifique collectif, porté FNE*

Le Livre rouge des espèces menacées constitue l'outil de référence scientifique national pour évaluer l'état de conservation des espèces. Pour les fédérations, participer à son élaboration n'est pas anodin : c'est une reconnaissance de l'expertise de terrain que les structures accumulent depuis des décennies à travers leurs inventaires piscicoles, leurs suivis de peuplements et leurs campagnes de prélèvements. C'est aussi un levier stratégique pour peser dans les décisions de gestion des espèces aquatiques au niveau régional et national. Le projet régional vise à actualiser les statuts de conservation des poissons et macrocrustacés présents en Centre-Val de Loire, en consolidant les données récentes issues des fédérations et de l'OFB, en analysant les tendances démographiques des populations piscicoles, et en révisant les catégories de menace selon les critères internationaux de l'UICN. Il permettra de mettre à jour les listes rouges régionales, d'identifier les espèces présumées disparues et de produire un document de référence adapté à tous les publics — du scientifique à l'élu local. Nous en sommes aujourd'hui dans la phase de consolidation des données. Les fédérations seront invitées à se positionner sur les cartes de répartition transmises d'ici l'été 2026, avant une restitution collective prévue en fin d'année. La liste finale sera ensuite transmise à l'UICN pour validation définitive, puis publiée, dans un premier temps en version dématérialisée, avec l'ambition d'une édition papier à terme. Comme lors de la précédente édition publiée en 2014, ce document deviendra la référence actualisée sur l'état des populations piscicoles en région. Il renforcera la légitimité des fédérations de pêche dans les concertations sur la protection des espèces et la gestion des milieux aquatiques, une reconnaissance concrète dans la connaissance et la préservation du patrimoine piscicole régional.

Des avancés fragiles *sur le cormoran*



Le cormoran est au cœur d'une tension durable entre les impératifs de protection des espèces sauvages et la réalité des dégâts causés sur les peuplements piscicoles. Pour les fédérations de la région Centre-Val de Loire, ce sujet n'est pas anecdotique : dans certains secteurs, les dommages causés remettent en cause des années d'efforts de repeuplement et de restauration des milieux. La publication en 2025 du guide ministériel encadrant les opérations de régulation a constitué une avancée concrète, attendue de longue date. Ce document clarifie les conditions dans lesquelles les préfets peuvent autoriser les tirs de régulation, les espèces et catégories d'eaux concernées, et les modalités de déclaration. En pratique, les opérations doivent désormais être déclarées via la plateforme Démarches Simplifiées, dans un délai de 72 heures, et chaque déclaration est limitée à une seule date et un seul lieu d'intervention. Au niveau régional, des échanges ont permis de partager les premières expériences concrètes, notamment l'exemple de la dérogation obtenue en Eure-et-Loir, qui illustre les possibilités d'action locale lorsque les dossiers sont bien construits. Ces échanges ont fait ressortir plusieurs besoins exprimés par les fédérations :

- le passage de certains plans d'eau en statut pisciculture, permettant d'ouvrir des dérogations plus larges ;
- le portage des demandes par les fédérations ou les AAPPMA ;
- la mutualisation des dossiers types, à l'image du modèle élaboré par la FD86, qui peut servir de base commune à l'ensemble du réseau régional.

Si ces avancées sont réelles, une inquiétude profonde grandit. Alors même que des accords semblent atteignables pour satisfaire toutes les parties, la situation reste fragile. En l'absence de suivi scientifique rigoureux des populations, toute discussion sur les niveaux de régulation admissibles se retrouve privée de fondement objectif.

L'écrevisse à pattes blanches : *sentinelle des rivières en danger*

L'écrevisse à pattes blanches est un indicateur biologique de premier plan : sa présence témoigne d'une eau de bonne qualité. Son déclin, observé depuis 2017 en Centre-Val de Loire, est particulièrement alarmant, les populations sont aujourd'hui relictuelles. S'appuyant sur ce constat, l'association a déposé un dossier innovant auprès du Fonds Vert, de détection par ADN environnemental (ADNe), sur le territoire régional. Ce projet, financé à hauteur de 100 000 €, a permis de déployer un programme d'envergure, avec près de 200 prélèvements en trois ans, garantissant un jeu de données robuste. Les résultats obtenus sont en cours de bancarisation, et les données devraient être intégrées au WEBPDGP régional sous forme de couche cartographique, illustrant la cohérence de la démarche portée par les fédérations : **connaître pour protéger, protéger pour transmettre.**

La prochaine étape visera à traduire ce travail scientifique en protections concrètes : consolidation des données, délimitation précise des stations, et proposition à la DREAL d'un zonage adapté pour la mise en place d'aires protégées (ZNIEFF, arrêtés de biotope, arrêtés frayères). Ces actions s'inscrivent pleinement dans l'objectif national des 30 % d'aires protégées d'ici 2030.



Programme TIGRE II

Données thermiques

Dans le cadre du suivi interrégional des données thermiques, une convention de transmission a été signée avec Marion MOUSSAY (INRAE). Les fédérations ont transmis leurs données dans les délais impartis, afin d'alimenter des modèles prévisionnels à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Le réchauffement climatique représente l'une des menaces les plus préoccupantes pour les fédérations de pêche. L'élévation des températures de l'eau affecte directement la survie et la reproduction des espèces, la truite fario en priorité. **Comprendre et anticiper ces évolutions est une priorité absolue pour adapter nos stratégies de gestion piscicole.**

Le programme TIGRE II est une initiative que les fédérations soutiennent pleinement. Les réseaux départementaux de suivis déployés sur des centaines de stations, en région, constituent un patrimoine de données unique. En transmettant ces données à l'INRAE, les fédérations contribuent à alimenter des modèles prévisionnels permettant d'identifier les tronçons à risque et les espèces les plus vulnérables à horizon 2050. Ces informations pourront ensuite être réutilisées pour orienter les plans de gestion des peuplements piscicoles et les priorités de restauration morphologique.



Liste d'alerte

Espèces exotiques envahissantes

L'association régionale a assuré un suivi actif du processus de révision de la liste d'alerte des poissons exotiques envahissants (EEE) en région Centre-Val de Loire, piloté par Conservatoire d'Espaces Naturels. Ce travail, initié en révision d'une première liste éditée en 2020, s'inscrit dans le cadre du groupe de travail régional EEE. Il vise à actualiser les connaissances sur les espèces potentiellement envahissantes présentes ou susceptibles d'apparaître sur le territoire. Notre structure s'est positionné pour défendre globalement les espèces piscicoles. Les derniers échanges indiquent toutefois une prise en compte des avis formulés par les fédérations sur le positionnement lié à plusieurs espèces, le sandre, le black-bass, la truite arc-en-ciel, la perche-soleil et les poissons-chats ainsi que les gambusies, sans oublier l'aspe ou le crapet de roche. Par ailleurs, ce dernier serait placé en liste d'alerte.

Enfin, la structure même des catégories de la liste évolue :

- **Invasive avérée émergente,**
- **Invasive implantée à fort impact,**
- **Invasives à impact local,**
- **Espèces sous vigilance.**



L'association restera attentive aux suites données à cette démarche et continuera à porter les positions des fédérations de pêche dans les instances concernées.

Journées techniques dans le département de la Vienne

Les 9 et 10 octobre 2025, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Vienne a accueilli une trentaine de participants à l'occasion des Journées Techniques Régionales, organisées à proximité de Poitiers par notre association.

Cet événement, désormais bien ancré dans le paysage régional, a permis de réunir techniciens, élus, et de nombreux partenaires institutionnels autour des enjeux de restauration écologique et de préservation des milieux aquatiques. La première matinée, organisée au siège de la Fédération, a été consacrée à des présentations en salle : état des lieux des actions menées, retours d'expérience, outils de suivi et perspectives d'intervention. La suite du programme s'est déroulée sur le terrain, avec un jour et demi de visites réparties sur plusieurs sites emblématiques du département. De la Menuse à la Rhune, en passant par le Clain et la Boivre, les participants ont pu découvrir concrètement les opérations de restauration morphologique, de création de frayères, de réhabilitation de zones humides et revenir sur quelques mesures compensatoires suite aux travaux de la LGV.

RESTAURATION DE LA RHUNE CONSÉQUENCES DU CHANTIER LGV

La restauration du cours d'eau de la **Rhune** s'inscrit dans une logique de compensation écologique liée au chantier LGV Tours-Bordeaux.

Ce projet devait permettre de réhabiliter un tronçon impacté par les travaux ferroviaires, avec une attention particulière portée à la reconquête des habitats aquatiques. Les interventions ont inclus le reméandrage du lit mineur, la diversification des écoulements et la reconstitution de berges végétalisées. Un suivi astacicole a révélé la présence d'écrevisses en 2019, mais une mortalité totale a été observée en 2021, due au déplacement malencontreux d'une écrevisse signal porteuse de la peste de l'écrevisse. Ce retour d'expérience souligne l'importance du suivi post-travaux et de la vigilance sanitaire dans les projets de restauration.

RESTAURATION DE LA MENSE UN CHANTIER EXEMPLAIRE MALGRÉ LES OBSTACLES RÉGLEMENTAIRES

Initié en 2016 par la Fédération Départementale de Pêche de la Vienne, le projet de restauration du ruisseau de la Menuse illustre la capacité des fédérations à porter des opérations de renaturation ambitieuses et techniquement abouties. Sur ce cours d'eau de première catégorie piscicole, abritant la truite fario comme espèce repère, l'intervention a débuté par l'acquisition stratégique d'une parcelle de 3 ha en fond de vallée, permettant de redonner au ruisseau un tracé sinueux conforme à son fonctionnement naturel. Les travaux ont combiné plusieurs techniques complémentaires : terrassement et reméandrage du lit, recharge granulométrique (graviers, galets, blocs), ancrage de souches en berge pour créer des caches et ralentir les courants, création de micro-habitats favorables à la reproduction, et végétalisation des berges par repousse naturelle et plantations ciblées. Les résultats sont probants : dès deux mois après les travaux, les premiers signes de reprise végétale étaient visibles, suivis d'une recolonisation rapide par la faune aquatique et d'une amélioration sensible de la qualité du milieu. Le projet, d'un montant total de 50 000 €, a été financé à 80 % par le Conseil Départemental de la Vienne et à 20 % par la Fédération — un modèle partenarial efficace et reproductible.



RESTAURATION DE LA BOIVRE

UN LEVIER POUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DE POITIERS

En 2019, la Fédération a engagé un ambitieux chantier de restauration hydromorphologique sur la Boivre, à La Chapelle-Montreuil (Vienne). Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de préservation de la ressource en eau, avec un impact direct sur la qualité de l'eau potable desservie à Poitiers, située en aval du bassin versant.

La Boivre, affluent du Clain, joue un rôle crucial dans l'alimentation des nappes et des captages utilisés pour la production d'eau potable. Or, les altérations physiques du cours d'eau (rectifications, enfoncements, disparition des zones humides) compromettaient sa capacité naturelle à filtrer, épurer et réguler les flux hydriques. Les interventions ont porté sur un rétrécissement de la largeur du cours d'eau, la diversification des écoulements et des habitats aquatiques et l'aménagement de radiers. Ces travaux contribuent à améliorer la qualité physico-chimique du cours d'eau, renforcer sa résilience face aux sécheresses ou crues, réduire les pollutions diffuses et donc de sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour Poitiers.

Ce projet illustre une approche intégrée de la gestion de l'eau, où la restauration écologique des milieux aquatiques devient un outil de gouvernance territoriale. Il préfigure une montée en puissance des actions de terrain portées par les syndicats, les collectivités et les fédérations, dans une logique de co-responsabilité et d'efficacité environnementale.



CRÉATION D'UNE FRAYÈRE SUR LE CLAIN

REPRODUCTION DU BROCHET

Dans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité aquatique, la Fédération de la Vienne a mené un projet de création de frayère sur le Clain, sur le site de **Papault**, visant à renforcer les habitats de reproduction pour les espèces piscicoles d'intérêt patrimonial, notamment le **brochet**, espèce emblématique.

La frayère a été conçue pour être fonctionnelle sur plusieurs cycles biologiques, avec une attention particulière portée à la connectivité hydraulique et à la protection contre les assèchements estivaux. Des aménagements complémentaires ont été réalisés pour favoriser la circulation des poissons entre le cours principal et la zone de reproduction, notamment par la création d'un chenal d'accès.

Un suivi écologique est réalisé et permet de confirmer la fonctionnalité de la frayère, avec notamment des observations de brochetons sur le site. Ce résultat encourageant témoigne de la pertinence des aménagements réalisés et de leur contribution au maintien de l'espèce sur le bassin du Clain, sans empoussonnement. Ce projet, porté en partenariat avec les associations de pêche locales et les acteurs institutionnels, illustre à nouveau, la capacité de la Fédération à mobiliser des compétences techniques pour répondre aux enjeux de conservation, tout en valorisant les services écosystémiques rendus par les milieux aquatiques. En complément, la Fédération a même fait l'acquisition d'une parcelle complémentaire sur ce site de Papault afin d'augmenter la surface de la zone humide. Ces habitats restaurés offrent un site exemplaire pour la sauvegarde de la biodiversité et démontrent la capacité des acteurs locaux à conjuguer expertise technique, concertation réglementaire et engagement pour la préservation de l'environnement.



Financé par



30
44
participants



PROMOUVOIR & DÉVELOPPER

135 poissons, 6 fédérations, *1 seul vainqueur*

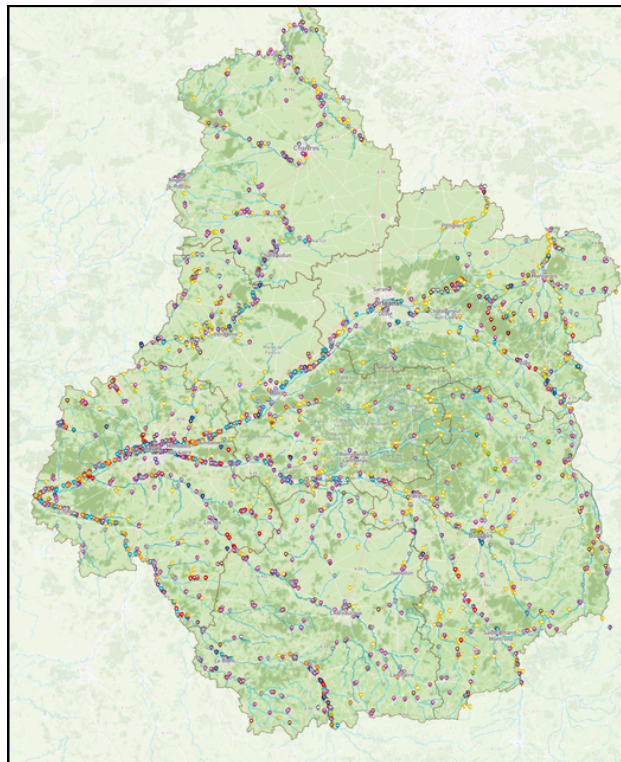
Le dimanche 2 novembre 2025, la base de loisirs de la Borde, à Margon, aux portes du Perche, accueillait la 8e édition du Challenge régional float-tube. Organisée par l'association régionale en partenariat avec la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir et l'AAPPMA La Nogentaise, cette finale a réuni les meilleurs représentants des six fédérations départementales de la région Centre-Val de Loire pour une journée de compétition intense, conviviale et placée sous le signe de la surprise. Sur un plan d'eau technique et généreux, les concurrents ont livré une bataille serrée dès les premières minutes de compétition. Au total, 135 poissons ont été enregistrés dans l'application Fish-and-You, représentant près de 27 mètres cumulés de prises. Parmi eux, 119 perches, 16 brochets et 1 sandre — un tableau de chasse qui témoigne de la richesse piscicole du site et de la qualité technique des participants. **Le Big Fish de cette édition a été capturé par Charles Dejoie (FD28) : un brochet de 76 cm, prise exceptionnelle qui lui a valu une invitation à la Lowrance MASTER CUP FLOATTUBE 2026, compétition nationale de référence sur cette discipline.**

Car la grande histoire de cette 8e édition, c'est bien celle de la Fédération d'Eure-et-Loir. Pour la toute première fois depuis la création de ce challenge régional, la FD28 s'est hissée sur la plus haute marche du podium, avec un total de 3 912 points. Une victoire d'autant plus symbolique qu'elle intervient sur les terres du département organisateur. Le Cher (FD18) termine à la deuxième place, le Loir-et-Cher (FD41) complète le podium, suivi de l'Indre-et-Loire (FD37), du Loiret (FD45) et de l'Indre (FD36).

Au-delà des résultats sportifs, cette journée a une nouvelle fois démontré ce que la pêche en float-tube a de particulier : une discipline exigeante, qui mêle lecture du milieu, technicité des animations et endurance physique, dans un cadre naturel exceptionnel. La formule compétitive par équipes départementales renforce le sentiment d'appartenance à un réseau régional soudé, où chaque département défend ses couleurs avec fierté. **La finale 2026 se tiendra à l'étang de Sidiailles, dans le Cher (FD18), les 7 et 8 novembre.** Un nouveau format en deux manches — samedi après-midi et dimanche matin — a été validé par l'ensemble des membres, pour une meilleure équité sportive et une réduction de l'impact des aléas météorologiques sur le résultat final. Rendez-vous est pris !

GEOPECHE™

un million de connexions



Géopêche, l'outil cartographique interactif développé pour valoriser les parcours de pêche de la région, franchit en 2025 le cap symbolique du million de connexions depuis son lancement en 2017. Un chiffre qui témoigne de l'engouement des pêcheurs pour cet outil, avec près de 800 000 connexions pour les seules FD45 et FD37.

La nouvelle fonctionnalité d'impression, permettant de télécharger une carte personnalisée de son secteur de pêche, a été unanimement saluée par les fédérations et les pêcheurs. Géopêche identifie avec précision les limites de catégories piscicoles, intègre la réglementation mise à jour par les fédérations, et propose une représentation détaillée des cours d'eau et plans d'eau de la région.

Un travail de vérification et d'intégration de données reste à effectuer dans le Cher et l'Indre, pour garantir une couverture complète et actualisée sur l'ensemble des six départements.

Fish-and-You Centre-Val de Loire *l'outil officiel des compétitions*

Fish-and-You est l'application officielle de saisie et de partage des captures, utilisée lors du Challenge float-tube régional et multiples rencontres *street* et *float-tube* sur la région.

En 2025, son usage s'est généralisé dans toutes les compétitions régionales, garantissant la traçabilité des résultats et l'objectivité des classements. La plateforme permet également de valoriser les belles prises et de créer du lien entre pêcheurs, au-delà des seules compétitions. Les fédérations ont été encouragées à en promouvoir l'usage auprès de leurs adhérents pour enrichir la base de données régionale.

25
concours

913
participants

FishAndYou
by  FishingTheSpot



Les jeunes à la compétition

Junior fishing tours

Le samedi 14 juin 2025, les finales régionales du *Junior Fishing Tour* se sont tenues au grand lac de Belle-Isle à Châteauroux. Un site magnifique, véritable poumon vert en milieu urbain, idéal pour accueillir de jeunes pêcheurs âgés de 10 à 18 ans autour d'une passion commune, la pêche. Organisée par l'association régionale en partenariat avec la FNPF, la FFPS Carnassier et la FFPS Eau douce, cette compétition a réuni 59 finalistes sélectionnés lors des manches départementales : 35 en pêche aux leurres et 24 en pêche au coup, répartis en deux catégories (Junior 10-13 ans / Espoir 14-17 ans).

Quand les podiums sont dressés, un département s'impose au-dessus de tous les autres : l'Indre. Quatre jeunes sur les deux podiums finaux. Une domination collective qui dit tout de l'investissement de la Fédération dans l'encadrement de ses jeunes pêcheurs.

Mais au-delà des résultats, c'est l'esprit de la journée qui reste gravé dans les mémoires. Des enfants qui se congratulent, des bénévoles heureux de transmettre, et des parents qui sont satisfaits de voir leurs enfants au bord de l'eau !

En marge de la compétition, la Fédération de l'Indre avait organisé la veille, les Écoles qui pêchent, et le lendemain un *Fish-in-Street* en plein cœur de ville. Deux rendez-vous qui ont prolongé ce week-end exceptionnel bien au-delà du simple cadre sportif.

Finale pêche aux leurres — 11h / 13h		60 poissons
CATÉGORIE JUNIOR		
1	Timéo MAGNIFICO FD41 - Loir-et-Cher	770 mm
2	Valentin GOMERIEUX FD45 - Loiret	685 mm
3	Jonathan FARGEAU FD37 - Indre-et-Loire	510 mm
Big Fish junior — Valentin GOMERIEUX - perche 23 cm		
CATÉGORIE ESPOIR		
1	Aaron LABILLE FD18 - Cher	1510 mm
2	Thyméo DUMONT FD28 - Eure-et-Loir	1490 mm
3	Robin DOUE FD18 - Cher	760 mm
Big Fish espoir — Lubin GANDRILLE - perche 27 cm		

Finale pêche au coup — 14h30 / 16h30		20 kg
CATÉGORIE JUNIOR		
1	Romane ROBIN FD36 - Indre	1380 g
2	Louis LARIDAN FD36 - Indre	1180 g
3	Matthieu MICHELIN FD28 - Eure-et-Loir	1160 g
CATÉGORIE ESPOIR		
1	Lucas ROTINAT FD36 - Indre	2550 g
2	Etienne PILLIER FD37 - Indre-et-Loire	2420 g
3	Antoine DAVIET FD36 - Indre	1340 g
FD36 - Indre — 4 jeunes sur les 2 podiums !		





Cap sur les finales nationales *Junior fishing tours*

Les deux premiers de chaque catégorie à Châteauroux ont décroché leur sésame pour Cloyes-les-Trois-Rivières, en Eure-et-Loir. Là, la région Centre-Val de Loire allait se classer comme la meilleure région au palmarès national !

Accueillir les finales nationales du Junior Fishing Tour en Eure-et-Loir, sur le site de la Basse Plaine de Douy à Cloyes-les-Trois-Rivières, un territoire bien connu des pêcheurs au coup, était pour nous bien plus qu'une organisation logistique. C'était une responsabilité, une fierté, et finalement une immense réussite collective. Le choix rapide de la FNPF de faire confiance à l'AAPPMA des Brochetons du Loir, à la Fédération d'Eure-et-Loir, et à notre association régionale, pour accueillir cette première finale nationale, nous a permis de montrer ce que la région Centre-Val de Loire sait faire. Et le secteur de Douy n'a pas déçu. Ce site a offert aux 96 jeunes finalistes venus de toute la France un cadre exceptionnel, des berges comme toujours bien entretenues, un environnement naturel préservé et un cadre propice pour pêche en toute sécurité.

Construire cet événement, de la préparation du site à l'accueil des jeunes pêcheurs, en passant par la coordination des animations et l'organisation des épreuves, fût une belle expérience pour l'ensemble des bénévoles et salariés de toute la région. Chaque détail a fait l'objet d'un soin particulier, avec l'objectif de donner envie de revenir pêcher sur ce parcours labellisé. La région Centre-Val de Loire a terminé cette journée en tête du palmarès national, avec cinq médailles réparties sur quatre départements différents. La pêche associative de loisir se renouvelle, innove, et attire les jeunes. Cette journée à Cloyes-les-Trois-Rivières en est la plus belle preuve. Rendez-vous en 2026, pour les finales régionales le 6 juin à Cepoy, puis le 18 juillet, dans la Sarthe, pour les finales nationales.



Aaron LABILLE et Valentin GOMERIEUX
Deux enfants de la région au sommet des JFT !

Aaron LABILLE, 17 ans, du Cher, et Valentin GOMERIEUX, moins de 14 ans, du Loiret ont une passion décorante pour la pêche aux leurres.

Le premier s'est imposé en catégorie espoir après sa victoire à Châteauroux, avec 1 510 mm de poissons cumulés, une maîtrise technique et une régularité sans faille sur toute la durée de l'épreuve. Le second a livré une finale junior de haute tenue, terminant vice-champion de France après avoir déjà brillé à Châteauroux avec le Big Fish de la finale régionale.



Aaron LABILLE
Valentin GOMERIEUX



Les parcours de pêche labellisés

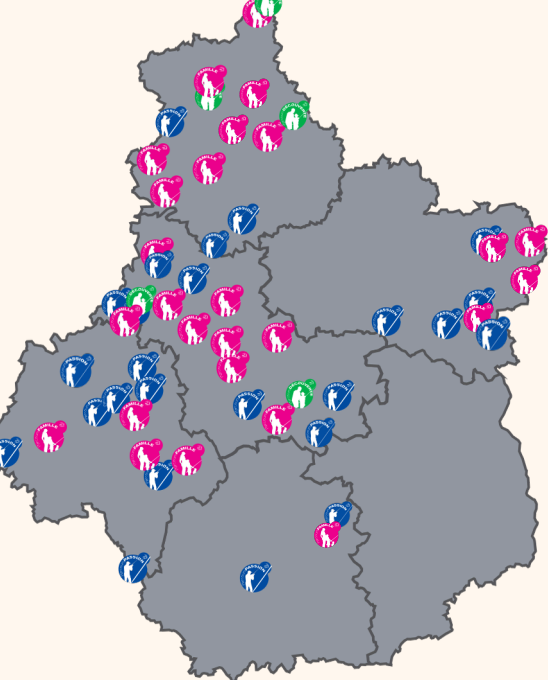
un enrichissement croissant, une qualité privilégiée

L'essor des parcours labellisés est réel en région Centre- Val de Loire pour le plus grand bonheur des pêcheurs, et 2024 permet de continuer ce travail. L'association régionale promeut une politique de valorisation des parcours de pêche pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité.

Le comité régional de labellisation parcourt la région et vérifie les critères obligatoires, nécessaires à l'obtention des différents labels.

IL EXISTE TROIS TYPES DE PARCOURS :

- Les parcours **“découverte”** permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Outil indispensable pour le réseau d'animation, ils doivent répondre aux exigences d'accueil d'un groupe (abri, sanitaires, sécurité) et font l'objet d'une réglementation particulière (pêche à une canne, respect et remise à l'eau des prises).
- Les parcours **“famille”** sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente “récréative” et de qualité. De dimension variable, ils offrent des conditions de pratique proches des parcours découverte (accessibilité, confort, sécurité, sanitaires) ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir), des conditions d'accueil favorable à la détente (coin pique-nique).
- Les parcours **“passion”** intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation, de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonidés, carpe, parcours de nuit par exemple.



492

parcours labellisés ou en cours de labellisation en France

76

parcours labellisés en Centre- Val de Loire



545

Hébergements Pêche qualifiés en France



26

Hébergements Pêche qualifiés en Centre-Val de Loire



Le label **Station Pêche** est attribué aux communes Stations Vertes qui sont des véritables destinations touristiques de loisirs et de vacances, offrant des services et des loisirs au cœur d'une nature respectée et préservée. **4 stations pêche sont présentes en Centre-Val de Loire : Brou, Yzeure-sur-Creuse, Cepoy et Châtillon-sur-Loire.**

3 nouveaux parcours en région Centre-Val de Loire

Plan d'eau communal d'Épeigné-les-Bois (37)

Un écrin de nature entre deux châteaux



Niché au cœur de la Touraine, à deux pas des châteaux de Montpoupon et de Montrésor, le plan d'eau communal d'Épeigné-les-Bois vient de décrocher le label « Parcours Famille ».

Dès les premières minutes sur site, on comprend que ce lieu est le fruit d'une complicité rare entre l'AAPPMA et la municipalité : les postes de pêche ont été co-construits ensemble pour offrir aux pêcheurs un peu de confort dans une nature.

L'empoissonnement en poissons blancs y est généreux. Le plan d'eau est soigneusement entretenu par une AAPPMA qui veille à la qualité du milieu aquatique. Le plan d'eau est entouré d'un cheminement piéton continu, idéal pour alterner entre pêche et balade en famille. Les nombreux postes ouverts et bien dégagés permettent à chacun de trouver son coin idéal, tandis qu'un ponton PMR sécurisé, accessible depuis le parking réservé, garantit une pratique inclusive pour tous les publics.

Mais c'est l'abri de pêche qui laisse sans voix : Au delà d'être beau, il regroupe sanitaires, point d'eau et même des outils pour réparer son vélo, preuve que ce territoire pense à tout. Tables de pique-nique, poubelles, balançoires, toboggan, parcours santé et terrain de pétanque complètent une offre loisirs qui dépasse largement la seule pratique halieutique.

Le site s'inscrit dans un territoire patrimonial d'exception : entre les deux châteaux, la journée de pêche se transforme naturellement en escapade culturelle. Épeigné-les-Bois, c'est la preuve qu'un village modeste peut offrir des équipements dignes des plus grands sites.

Villeloin-Coulangé (37)

Les Berges de l'Indrois

À Villeloin-Coulangé, c'est un nouveau parcours en rivière qui a été labellisé. Les équipes de la Fédération, de la ville et l'AAPPMA ont travaillé pour que l'Indrois devienne l'un des plus beaux parcours famille de la région Centre-Val de Loire. Résultat : un label « Parcours Famille » mérité et un site qui donne immédiatement envie de poser sa canne, de pique-niquer et de ne plus repartir.

La gestion naturelle est ici une force. L'AAPPMA locale, reconnue pour son dynamisme, œuvre en continu pour le développement halieutique sur ce territoire, avec une attention portée à la protection des milieux aquatiques. L'accessibilité est exemplaire : route communale directe, grand parking à l'entrée, cheminement fluide vers de nombreux postes ouverts et bien entretenus. Plusieurs pontons sécurisés jalonnent les berges, dont l'un spécifiquement adapté aux personnes à mobilité réduite. Les anciens vestiaires, entièrement rénovés, constituent désormais un abri de pêche parfait, avec tables, sanitaires et plusieurs points d'eau. Une nouvelle fois, le tout géré avec soin par les agents communaux, dont l'implication quotidienne est à souligner. Pour les enfants et les ados, le site réserve une surprise de taille : un *pumptrack*, fierté de la commune. S'y ajoutent parcours de santé, boulodrome et aire de camping-cars pour les visiteurs de passage. Et tout cela, également à deux pas des châteaux de Montrésor et Montpoupon. Ce parcours vient s'inscrire dans une offre locale déjà riche, aux côtés du site de Montrésor, confirmant que la vallée de l'Indrois est décidément une terre de pêche incontournable.



Plan d'eau de Rillé-les-Mousseaux (37)

L'un des plus grands de la région



Il y a des sites qui surprennent. Rillé-les-Mousseaux est de ceux-là. En arrivant sur les rives de ce vaste plan d'eau artificiel du nord de l'Indre-et-Loire, on est d'abord saisi par l'ampleur du lieu, un lac à forte valeur écologique, géré à la fois pour ses usages halieutiques et pour la préservation d'une biodiversité remarquable.

Le lac des Mousseaux, c'est le genre de plan d'eau où les pêcheurs reviennent. Régulièrement entretenu par les agents communaux, le site offre des postes de pêche soignés et sécurisés, des berges aménagées avec soin pour conjuguer confort des pratiquants et respect des écosystèmes. Le cheminement vers les postes est fluide, les parkings bien pensés, l'accès facilité pour tous. Ici, rien n'a été laissé au hasard.

Pour les amateurs de float-tube, discipline en plein essor, le site est une véritable aubaine : une plage de mise à l'eau dédiée garantit un accès sécurisé et adapté à la pratique. Une descente à bateau complète le tableau pour ceux qui souhaitent explorer le lac autrement. La signalétique est conforme, la charte FNP respectée, comme sur l'ensemble des parcours de la région.

Mais au-delà des équipements, c'est la dimension symbolique qui frappe. En labellisant ce parcours « Passion », la Fédération envoie un signal fort : elle s'engage durablement pour que ce site emblématique continue de vivre, d'attirer des pêcheurs de tout horizon et de rayonner sur le territoire. **À Rillé-les-Mousseaux, la pêche n'est pas qu'un loisir, c'est un héritage naturel et social que l'on préserve ensemble.**

Une circulaire et des espoirs, *la qualification pêche*

La pêche de loisir ne se résume pas à une sortie à la journée. Pour de nombreux pratiquants, elle se vit sur plusieurs jours, en famille ou entre amis, dans des territoires où la qualité des milieux aquatiques est un atout touristique à part entière. C'est toute la philosophie portée par le dispositif national des hébergements qualifiés « Pêche » : un accueil personnalisé à proximité des lieux de pêche, des services adaptés, un local sécurisé pour le matériel, conservation d'appâts, de la documentation halieutique, et une facilitation de l'accès à la pratique grâce à la délivrance de cartes de pêche.

La région Centre-Val de Loire se distingue. Sous l'égide de la FNPF, les fédérations départementales ont acté ensemble un tarif unique de 50 € pour chaque nouvelle qualification, accompagné de la mise à disposition de deux kits hébergeurs :

- l'un dédié à la communication (présentoir, brochures, dépliant, supports jeunesse),
- l'autre à la pratique (cannes, lignes montées, seaux, boîtes à asticots).

Préparés conjointement par chaque fédération départementale et l'association régionale, les kits doivent permettre d'améliorer la visibilité de la pêche au sein des hébergeurs. Cette cohérence d'approche, inédite, positionne à nouveau la région, comme un territoire pilote dont les résultats seront suivis avec attention par la FNPF.

Les premiers retours sur 2025, sont encourageants : les hébergeurs sont souvent surpris par le faible coût du dispositif, le tarif de 50 € étant largement inférieur à ce qu'ils anticipaient pour des kits aussi complets. Mais le tableau n'est pas uniforme. Dans certains secteurs, comme en Eure-et-Loir, des hébergeurs qualifiés renoncent au renouvellement faute d'une clientèle pêche suffisante. Ce signal rappelle que la qualification doit s'accompagner d'un travail de fond sur la visibilité et la promotion de l'offre.

Fort de cette expérience pionnière, le réseau régional entend capitaliser sur les enseignements de cette première année pour affiner le dispositif et, à terme, proposer un modèle reproductible à d'autres régions.



Une exemple qui fonctionne

Niché à une centaine de mètres du Canal de Briare, des parcours labellisés d'Ouzouer-sur-Trézée, et à proximité immédiate d'une zone Natura 2000, le Gîte du Canal de Briare illustre parfaitement ce que la qualification peut apporter à un territoire.

Le partenariat avec la Fédération de pêche du Loiret a rapidement trouvé son sens : « les pêcheurs représentent aujourd'hui près de 80 % de la clientèle de l'établissement. » Bertrand Odry ne cache pas sa satisfaction, soulignant la pertinence d'un dispositif qui oriente directement vers lui des pratiquants en quête d'un séjour organisé autour de la pêche. Ce cas concret démontre qu'avec un cadre naturel de qualité et des propriétaires investis, un hébergement peut devenir un véritable point d'ancrage du tourisme pêche.





Être au plus proche des des pêcheurs & attirer le grand public

En mai 2025, l'association régionale a participé au Festival de la Pêche de Loisir de Nantes, aux côtés des fédérations départementales du Loiret et de Loir-et-Cher. Positionnés sur le stand national, au sein du pôle développement, nous avons partagé cet espace avec nos collègues de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans une dynamique d'échanges et de représentation collective de la pêche associative à l'échelle nationale. Ce rendez-vous inédit a été l'occasion de valoriser l'offre de pêche en Centre-Val de Loire auprès d'un public varié, pratiquants confirmés, familles, professionnels de la pêche, et futurs pêcheurs, tout en renforçant les liens avec les autres structures régionales présentes. La richesse du réseau hydrographique régional, la qualité de nos parcours et les actions menées en faveur du milieu aquatique ont pu être mis en avant dans un cadre national particulièrement visible.

Des actions de terrain récurrentes en région

Au-delà des grands rendez-vous nationaux, l'association régionale et les fédérations départementales maintiennent une présence régulière sur les événements grand public du territoire. La Foire de Tours 2025 et la Fête de la Sauge constituent deux rendez-vous désormais ancrés dans notre calendrier de promotion, permettant chaque année de toucher un public local large, de distribuer nos supports de communication et de susciter des vocations auprès des non-pratiquants.

Ces actions de terrain, modestes en apparence, jouent un rôle essentiel dans la fidélisation des pêcheurs existants et le recrutement de nouveaux.

Un réseau de proximité : les détaillants et dépositaires partenaires

L'association régionale et les fédérations départementales s'appuient également sur le réseau des détaillants d'articles de pêche implantés sur le territoire, véritables relais de proximité auprès des pratiquants. Des journées de présence sont organisées tout au long de l'année au sein de ces points de vente partenaires, dépositaires de cartes de pêche et acteurs incontournables du quotidien des pêcheurs, afin d'informer, d'échanger et de promouvoir notre offre associative. Ces rencontres, menées directement là où se retrouvent les pêcheurs, permettent d'échanger, de répondre aux questions sur la réglementation et les pratiques, et de tisser des liens durables avec des partenaires commerciaux engagés aux côtés de nos structures. Elles constituent un levier précieux pour ancrer la pêche de loisir dans le tissu local et toucher des publics qui ne fréquentent pas nécessairement les événements grand public.

Des actions multiples



200 K vues
1,7 K followers



Au fil de l'eau

La revue trimestrielle de l'association régionale permet de faire un tour d'horizon de l'actualité technique sur le bassin Loire-Bretagne. Trois nouveaux numéros sont parus en 2025. Ils abordent notamment les discussions du comité de bassin, le suivi des milieux, des espèces ou encore les différents accompagnements financiers mener avec l'agence de l'eau.

Spot TV - France 3

Un Spot TV a été diffusé sur France 3 régions Centre-Val de Loire (45 spots), et Poitou-Charentes (49 spots) du 20 avril au 4 mai, avec une continuité de la campagne, sur le digital. **Le coût de cette action est d'environ 18 k €.**



L'année 2025 a vu les fédérations s'équiper de la version premium de Canva, accessible gratuitement pour les associations. Une adoption unanime et rapide, qui témoigne d'un réel besoin de montée en compétences sur les outils de communication numérique.

Au-delà de l'adoption de l'outil, c'est un véritable travail de fond qui a été mené en 2025 avec l'harmonisation des dépliant départementaux. Chaque fédération produisait jusqu'alors ses supports selon ses propres codes graphiques, rendant difficile toute lecture cohérente de l'offre régionale. Ce travail collectif a permis d'aboutir à une uniformisation du format, gage d'une image régionale plus lisible et plus professionnelle, tant auprès du grand public que des partenaires institutionnels. En complément, nous avons acquis plusieurs planches de dessins de poissons, de Foissy, offrant à nos fédérations des visuels originaux et identitaires pour animer leurs supports de communication.

Les écrevisses à pattes blanches, *c'est aussi en vidéo !*

L'ADN environnemental : une technologie pour révéler l'invisible

Au cœur de cette enquête écologique, une méthode scientifique révolutionnaire : l'ADN environnemental (ADNe). Chaque organisme laisse dans l'eau des fragments microscopiques de son ADN. En les collectant et en les analysant, les équipes peuvent détecter la présence d'espèces devenues trop rares pour être observées à l'œil nu.

La vidéo met en lumière un travail de terrain rigoureux, mené par les fédérations départementales :

- mieux connaître l'état réel de la biodiversité,
- documenter la disparition des espèces locales,
- alerter les décideurs,
- et mobiliser le public autour de la protection des milieux aquatiques.



Ce projet n'est pas seulement scientifique. Il est militant. Il rappelle que la disparition des écrevisses à pattes blanches n'est pas une fatalité naturelle, mais la conséquence directe de pollutions, d'altérations physiques des cours d'eau, de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et de décennies de pressions humaines.

Cette initiative régionale n'aurait pas vu le jour sans une coopération large et engagée de toutes les fédérations de la région aux côtés de l'Université de Poitiers et de l'Office français de la biodiversité. À leurs côtés, deux acteurs institutionnels majeurs soutiennent la démarche : la Fédération Nationale de la Pêche en France, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, principal financeur via le Fonds vert. Ensemble, ils démontrent que la défense de la biodiversité n'est pas un slogan, mais un engagement concret, exigeant et indispensable. Protéger les espèces locales, c'est protéger les territoires, l'eau, et la vie.

Destination Pêche Centre-Val de Loire, deux nouvelles vidéos pour faire rayonner nos territoires

Dans le cadre du partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, les fédérations de pêche d'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loire ont mis en ligne leurs vidéos Destination Pêche !

Ces courts-métrages ont pour ambition de mettre en lumière la richesse de nos territoires à travers un regard authentique : de belles images de rivières et plans d'eau, de la diversité des espèces piscicoles qui les peuplent, et bien sûr le plaisir simple et universel de la pêche de loisir. Carpes, brochets, sandres, truites... les milieux aquatiques regorgent de trésors que ces vidéos contribuent à faire découvrir au plus grand nombre.

Au-delà de la pêche, c'est toute la richesse touristique de la région qui est valorisée : paysages, patrimoine, art de vivre, autant d'atouts qui font du Centre-Val de Loire une destination de choix pour les pêcheurs comme pour leurs proches.

Ces réalisations sont le fruit d'une belle collaboration : confiées à la réalisatrice Anne-Cécile Monnier, elles s'appuient également sur les prises de vues terrain assurées par les fédérations départementales, garantissant ainsi des images au plus près de la réalité des milieux et des pratiques.

Les vidéos sont disponibles dès maintenant sur les chaînes YouTube des fédérations d'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loire. N'hésitez pas à les visionner, les partager et les relayer auprès de vos réseaux ! Et ce n'est qu'un début : le Loiret sera à l'honneur en 2026 avec la sortie prochaine de sa propre vidéo Destination Pêche. Rendez-vous très bientôt !



Découvrir, comprendre et agir, avec l'Agence régionale de la biodiversité.

Entre les conseils d'administration, les comités techniques et les groupes de travail, l'implication de l'association régionale est importante au sein de la structure.



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

L'association régionale des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique, sentinelle des milieux aquatiques

L'association régionale des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique regroupe les **6 fédérations départementales de Centre-Val-de-Loire**. Elle assure plus globalement des missions de **protection** et de **valorisation du milieu aquatique**, de développement du loisir pêche, de coordination, de formation, de structuration et d'**animation de son réseau**. Outre le développement du loisir pêche, qui permet d'acquérir de nombreux espaces naturels, les aménager et les mettre à disposition de tous et toutes, une multitude de travaux sont réalisés chaque année. Par exemple, la **restauration de zones humides** en privilégiant des secteurs de reproduction pour les poissons, le **reméandrage de cours d'eau**, ou encore, des missions de **défense de l'eau et des milieux aquatiques**. Ces actions sont complétées par un investissement important dans la **sensibilisation** et l'**éducation** à l'environnement à destination de toutes les classes d'âges. Des programmes annuels d'animations sont publiés.

Notre implication dans le collectif ARB

L'association s'implique dans le fonctionnement global de l'Agence régionale de la biodiversité, à la fois au sein du **conseil d'administration**, comme au sein des instances du **Portail**, où elle rédige des **contenus sur la faune et les milieux aquatiques**.

Carte de pêche indispensable

Le **printemps** ouvre les périodes d'autorisation de pêche pour plusieurs catégories de poissons. Il est indispensable d'être muni d'une **carte de pêche**, disponible sur cartedepeche.fr ou auprès des distributeurs agréés.

CONTRIBUTION AU PORTAIL DE LA BIODIVERSITÉ CENTRE-VAL DE LOIRE :

l'association régionale prend la plume

En 2025, l'association régionale des fédérations de pêche a renforcé son positionnement en matière de connaissance et de valorisation des milieux aquatiques en contribuant directement au Portail de la Biodiversité Centre-Val de Loire. Deux articles de fond, rédigés par nos soins, sont venus enrichir cette ressource de référence à l'échelle régionale.

Le premier portrait est consacré à l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*), espèce emblématique de nos cours d'eau et aujourd'hui classée en danger critique d'extinction par l'UICN. L'article retrace son cycle de vie fascinant, des leptocéphales nés en mer des Sargasses jusqu'aux anguilles argentées entamant leur voyage de reproduction, et rappelle les menaces qui pèsent sur elle : surexploitation, pollution, obstacles à la migration. Un chiffre résume à lui seul l'urgence de la situation : 93 % de baisse des populations de poissons migrateurs en Europe entre 1970 et 2016.

Le second article dresse le portrait de la Carpe commune (*Cyprinus carpio*), poisson fouilleur par excellence et espèce phare de la pêche de loisir en région. Naturalisée depuis le Moyen-Âge, la carpe affectionne les eaux calmes et les étangs de Sologne et de Brenne. L'article aborde également ses effets sur les milieux lorsqu'elle est présente en trop grand nombre, turbidité, déracinement de la végétation, et rappelle les vigilances sanitaires, notamment autour de la maladie du sommeil.

En tant que membre du conseil d'administration, ces deux contributions croisent les expertises naturalistes et halieutiques, ce partenariat avec l'ARB permet de produire des contenus à la fois rigoureux scientifiquement et accessibles au grand public. Il témoigne de la reconnaissance de notre réseau comme acteur légitime de la connaissance du vivant aquatique en région, et ouvre la voie à de futures collaborations sur des espèces ou des thématiques encore à explorer. Ces contributions illustrent concrètement notre rôle d'acteur de référence sur la connaissance du milieu aquatique en Centre-Val de Loire, bien au-delà de la seule pratique de la pêche de loisir.



FORMER

Formation au télépilotage de drone, *les fédérations passent à l'ère aérienne.*

Le drone est devenu un outil de communication et de surveillance incontournable pour les structures sportives et environnementales. Consciente de ce potentiel, l'association régionale a souhaité doter les équipes des fédérations départementales des compétences nécessaires pour s'en emparer, en organisant deux journées de formation au télépilotage.

C'est au Glandier, à Villeherviers, dans le cadre verdoyant du Club France Survol, structure associative dédiée à la découverte, à l'information et à la mise en relation autour du télépilotage de drones civils que s'est organisée cette formation. Inscrite dans une logique de partage, de transmission et de structuration des usages dans le respect de la réglementation en vigueur, Françoise Couillet assure la formation avec pédagogie et bienveillance, mettant à l'aise des participants aux profils très variés.

Au programme : fondamentaux du télépilotage, réglementation aérienne, sécurisation des missions et premières prises en main en conditions réelles. Au-delà des apprentissages techniques, ces deux journées ont constitué un vrai moment de convivialité et de cohésion entre salariés des fédérations de la région, dans un cadre propice aux échanges informels.

Ces compétences nouvelles ouvrent des perspectives concrètes : captation de vidéos pour les réseaux sociaux, surveillance des milieux aquatiques, valorisation des parcours de pêche et couverture d'événements. Un investissement en formation qui devrait rapidement se traduire en contenus au service des fédérations.

Une expérience intéressante, motivante, intégrant la nouveauté, la dynamique de groupe et la convivialité. C'était une première pour moi ! J'aime les défis. J'ai pu m'appuyer sur Julien Prosper qui connaît bien les responsables communication des fédérations de pêche des départements de la région Centre-Val de Loire. À quoi reconnaît-on un bon commandant ? Il sait déléguer et faire confiance à son copilote et son équipage !

Françoise Couillet

Formatrice France Survol

Maladie émergente

Séminaire avec l'ASPS

Le 19 mars 2025, l'association régionale a organisé à Blois, un séminaire technique consacré aux maladies émergentes des poissons. Ce rendez-vous a permis de faire le point sur des menaces sanitaires nouvelles ou récurrentes affectant les espèces piscicoles.

Menaces virales

Sous l'expertise d'Armand Lautreite et Patrick Girard, trois virus à fort impact ont été présentés :

- la maladie du sommeil de la carpe (CEV), poxvirus extrêmement contagieux pouvant provoquer jusqu'à 100 % de mortalité, détecté en France depuis 2013 ;
- l'Herpès-virose de la Carpe Koï (KHV), désormais soumise à déclaration obligatoire, provoquant des nécroses branchiales massives sur toutes les souches de *Cyprinus carpio* ;
- l'Orthoréovirose (PRV), qui touche les salmonidés avec des impacts encore mal évalués sur les populations sauvages.



Parasitoses et mycoses

Plusieurs agents pathogènes affectant les poissons emblématiques ont été mis en lumière :

- la Tetracapsuloïdose (PKD), maladie rénale favorisée par le réchauffement des eaux au-delà de 15°C ;
- la maladie kystique de la civelle due à *Dermocystidium anguillae*, provoquant la mort par asphyxie ;
- la Clinostomose, identifiée en France depuis 2019 sur les perches et rotengles, et zoonose rare transmissible à l'homme par consommation de poisson cru ;
- la saprolégnirose et l'UDN, syndrome aux causes encore inexplorées malgré des décennies d'observations.

Qualité du milieu et cyanobactéries

La santé des poissons reste indissociable de celle de leur milieu. Les blooms de cyanobactéries constituent une préoccupation majeure. Leurs toxines peuvent provoquer des mortalités piscicoles et représentent un enjeu de santé publique, comme l'ont illustré plusieurs cas récents de mortalités canines.

Face à ces menaces, la biosécurité doit devenir un réflexe pour chaque pêcheur et technicien. Un nettoyage minutieux du matériel élimine 80 à 90 % de la charge microbienne. L'usage de produits comme le Virkon ou les ammoniums quaternaires est préconisé, en complément des procédés physiques. Toutes les fédérations sont encouragées à se rapprocher des laboratoires spécialisés — ANSES, LDA — pour tout diagnostic de certitude.



BPJEPS Centre-VdL

MFR Chaingy

Malgré l'implication forte de l'association régionale aux côtés de la MFR de Chaingy, la promotion 2024-2025 restera la dernière, faute de candidats. Cette formation de niveau 4, seul diplôme permettant d'encadrer professionnellement des activités de pêche de loisir, ne sera donc pas renouvelée.

Ce constat reflète une réalité structurelle : les jeunes s'orientent peu vers les métiers liés à la pêche de loisir, et les structures de notre secteur proposent trop rarement des contrats d'apprentissage pérennes. Nous resterons attentifs à toute opportunité de relancer une offre de formation professionnelle.



Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire

www.afpcvl.federationpeche.fr

11 rue Robert Nau, 41000 BLOIS

Tél. : 06 30 60 84 84

afpcvl@orange.fr

www.facebook.com/afpcvl/

www.youtube.com/@associationdesfederationsc9423



La pêche révèle votre nature !
Rejoignez notre réseau associatif, adhérez sur www.cartedepeche.fr